

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
 TERRITOIRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
 RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION  
 Mars 1969 (Nuit du 10 au 11 Mars)

COMMUNE \_\_\_\_\_

DISTRICT DE RECENSEMENT \_\_\_\_\_

N° DE CONSTRUCTION \_\_\_\_\_

Nombre de logements dans la construction  N° d'ordre du logement dans la construction

1

**FEUILLE DE LOGEMENT**

(MENAGES PRIVES)

(Imprimé modèle 1)

Feuille n° \_\_\_\_\_ sur \_\_\_\_\_ feuilles utilisées pour ce logement

Total des personnes domiciliées dans le logement

Cadre A \_\_\_\_\_  
 Cadre B \_\_\_\_\_

Total (A) + (B) \_\_\_\_\_

ADRESSE } COMMUNE : \_\_\_\_\_  
 (Rayer les mentions inutiles) } TRIBU : \_\_\_\_\_  
 } Quartier ou lieu dit : \_\_\_\_\_  
 } Rue ou route ou chemin : \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

DOIVENT ÊTRE INSCRITS : sur les pages 2 et 3

DANS LE CADRE A - Toutes les personnes demeurant d'une manière habituelle dans le logement y compris celles qui sont temporairement absentes (absence depuis moins de 6 mois ne devant pas dépasser 6 mois) au moment du recensement.

Par exemple : personnes en voyage d'affaires ou d'agrément; malades se trouvant à l'hôpital pour une courte durée; personnel navigant des transports maritimes et aériens; chefs de famille travaillant pendant la semaine ou pour une période inférieure à 6 mois dans une autre localité.

Doivent également être inscrits :

- les domestiques, apprentis et salariés logés dans le logement
- les pensionnaires n'habitant pas de pièces indépendantes

DANS LE CADRE B - Les ressortissants des catégories suivantes dont le logement constitue la résidence principale :

- militaires français des corps de troupes logés au moment du recensement en casernes ou camps;
- personnes en traitement dans les sanatoriums, préventoriums;
- élèves internes des lycées, écoles spéciales, collèges, pensionnats, séminaires;
- ouvriers occupés aux chantiers temporaires de travaux publics;

INSCRIRE CI-DESSOUS LES PERSONNES DE PASSAGE, VISITEURS DOMICILIÉS DANS UN AUTRE LOGEMENT MAIS AYANT PASSÉ LA NUIT DU RECENSEMENT DANS LE LOGEMENT.

NOM ET PRENOM USUEL	DOMICILE DES PERSONNES DE PASSAGE	
	Nom du Chef de Ménage	Adresse du domicile
1		
2		
3		
4		

LES PERSONNES A NE PAS INSCRIRE SONT LES SUIVANTES :

- militaires logeant dans les camps ou casernes et dont le logement ne constitue pas la résidence principale
- membres du ménage se trouvant dans les hôpitaux psychiatriques ou hanséniens, asile de vieillards;
- détenus dans les maisons d'arrêt et de correction.

Ces personnes seront inscrites sur la feuille collective relative à l'établissement dans lequel elles se trouvent.

PERSONNES DOMICILIEES DANS LE LOGEMENT PRESENTES OU TEMPORAIREMENT ABSENTES,

sauf personnes devant être INSCRITES DANS LE CADRE B

NOM ET PRENOM USUEL	LIEN DE PARENTE avec le CHEF de MENAGE	SEXE	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	ANNEE D'ARRIVEE		LIEU de RESID. EN MAI 1963	NATIONALITE ET SOUCHE	POUR LES FRANCAIS DE SOUCHE MELANESIENNE (Fr)		PERSONNES AGEES DE 15 ANS ET PLUS (nées avant le 11 Mars 1954)									
					En NOUVELLE CALEDONIE	A NOUMEA pour les personnes nées hors de cette ville et y résidant			Statut P pour particuliers DC Statut Droit Commun	ETAT MATRIMONIAL	Pour les femmes seulement	INSTRUCTION		ACTIVITE ECONOMIQUE ACTUELLE			PRESENCE	ADRESSE TEMPORAIRE DES ABSENTS		
												LIRE	ECRIRE	Catégorie de travail	PROFESSION	BRANCHE D'ACTIVITE			SITUATION	
Inscrire le NOM en capitales d'imprimerie Respecter l'ordre suivant : - Chef de ménage - Epouse (amie) - Enfants non mariés (des plus âgés aux plus jeunes) - Personnes parentes (enfants mariés, ascendants, collatéraux, etc.) suivies chacune éventuellement de leur conjoint et des enfants non mariés - Autres personnes (amis, pensionnaires, domestiques salariés logés) suivies éventuellement du conjoint et des enfants non mariés.	Inscrire par exemple : - épouse - fils, fille - enfant adopté - petit-fils - petite-fille - père, mère - frère, soeur - oncle, tante - neveu, nièce - ami - pensionnaire - domestique logé salarié	M pour masculin F pour féminin NIN pour non inscrit	Inscrire le MOIS et l'ANNEE de NAISSANCE	Pour les personnes nées en Nouvelle-Calédonie INSCRIRE LE NOM DE LA COMMUNE Pour les autres personnes : INSCRIRE LE NOM DU DEPARTEMENT ou le nom du TERRITOIRE FRANCAIS ou le nom du PAYS ETRANGER	En NOUVELLE CALEDONIE	A NOUMEA pour les personnes nées hors de cette ville et y résidant	Inscrire le nom de la COMMUNE (N-C) ou le nom du TERRITOIRE FRANCAIS ou du PAYS ETRANGER	Inscrire pour les Français de souche F.M. pour souche mélanésienne F.P. pour souche polynésienne F.W. pour souche wallisienne F.I. pour souche indonésienne F.V. pour souche vietnamienne F.E. pour souche européenne F.A. pour souche autre  Le nom de la NATIONALITE ETRANGERE pour les autres	Statut P pour particuliers DC Statut Droit Commun	ETAT MATRIMONIAL Inscrire C pour célib. M pour marié V pour veuf-veuve D pour divorcé (ee) ou légalement séparé (ee)	Pour les femmes seulement Nombre d'enfants nés vivants au total	LIRE ECRIRE ? OUI ou NON	Diplôme le plus élevé obtenu ou dernière classe suivie : Inscrire par ex. CEP (certificat d'études primaires) BE ou BEPC BAC BS (brevet sup.) Licence Droit CAP Electricité ou bien Cours Élément. Classe de 4e	P si Permanent T si Temporaire S si Saisonnier C si Chômeur SP* si Sans profession (ménagère, étudiant, retraité.)	Quel est le genre de travail effectué par la personne ? La décrire par ex. comme suit : - cultivateur - stockman - employé de commerce - commis administrat. - vendeur - grutier - manoeuvre - électricien - marin pêcheur - dactylographe - employé de bureau etc..	Dans quelle branche d'activité la personne exerce-t-elle cette profession ? La préciser comme suit : - cult. traditionnelle - plantation de café - élevage de bovins - import-export - commerce de détail - tissus - extraction du nickel - métallurgie du nickel - bâtiment - pêche en mer - Adm. (Eaux et Forêts) - Adm. (Douanes) - Adm. (P. & T.) - Transit - Scé domestique, etc..	Inscrire E pour employeur P pour les résidents présents A pour les résidents absents (-6 mois) F pour travailleur familial et dans l'AGRICULTURE, le cas échéant Fermier/Métayer	Inscrire P pour les résidents présents A pour les résidents absents (-6 mois)	Pour les personnes marquées A col. 20 Inscrire l'adresse temporaire Ex. chez M. SIMON 3, Rue V. Hugo NOUMEA	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)

INSCRIRE CI-DESSOUS LES PERSONNES AYANT LE LOGEMENT POUR RESIDENCE ET ABSENTES DE LONGUE DUREE parce qu'appartenant aux catégories suivantes :

- a) militaires Français des corps de troupe logés en caserne
- b) malades en traitement dans un sanatorium; préventorium

- c) élèves internes dans un établissement scolaire
- d) ouvriers sur un chantier de travaux publics

Nom et adresse de l'établissement (caserne, école, sanatorium, chantier)


1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10

### C - RENSEIGNEMENTS SUR LA CONSTRUCTION

1°) Nombre d'étage

2°) Nombre de logements

3°) Nature des murs

1		Dur (pierres, briques, ciment ..)
2		Semi-dur (Eternit, fibro-ciment)
3		Bois (planches)
4		Tôle
5		Végétal (feuilles cocotiers, niaouli..)
6		Autres (préciser ..)

4°) Nature de la toiture

1		Terrasse béton
2		Tuile
3		Eternit, Everite
4		Feutre bitume
5		Bardeaux de bois
6		Tôle
7		Végétal
8		Autre (préciser..)

### D - RENSEIGNEMENTS SUR LE LOGEMENT

1°) Utilisation

1		Résidence principale
2		Résidence secondaire
3		Logement vacant

2°) Nombre de pièces principales

- . servant uniquement à l'habitation
- . servant à l'habitation et à la profession (bureau, salle d'attente, arrière boutique, etc.)

3°) Modalités de jouissance

1		Propriétaire du terrain et construction
2		Copropriétaire du terrain et construction
3		Propriétaire de la construction seulement
4		Location
5		Logé par l'employeur
6		Logé par des parents ou amis
7		Pas de renseignement

4°) Mode d'éclairage

1		Electricité
2		Lampe à gaz
3		Lampe à pétrole
4		Autre

5°) Lieux d'aisance (w.c.)

1		Dans le logement
2		Hors du log. mais dans la construct.
3		A l'extérieur
4		Pas d'installation

6°) Mode principal d'alimentation en eau

1		Eau courante dans le logement
2		Eau courante dans la construction

Distance du logement

		Moins de 100 m	100 à 199'	200 à 499'	500 et plus
3	Fontaine publique				
4	Citerne maçonnerie				
5	Fût, barrique				
6	Puits				
7	Source, rivière				
8	Chez le voisin				
9	Autres				

7°) Cuisson des aliments

a) Installation fixe pour la cuisson

1		Dans le logement
2		A l'extérieur
3		Pas d'installation

b) Source d'énergie utilisée

1		Bois
2		Charbon de bois
3		Pétrole
4		Gaz butane
5		Electricité
6		Autre

CD - Parmi la gamme de réponses possibles, sélectionnez celle qui convient et tracer une croix dans la case correspondante.

### OBSERVATIONS

---



---



---



---



---



---